## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

## **SEANCE DU 8 JUILLET 2022**

Afférents au Conseil 15 En exercice 15

Qui ont pris part à la

délibération 13

Date de convocation 04/07/2022 Date d'affichage 11/07/2022 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20220708-2022-07-D03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022 Publication : 13/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès CRESPEL, Rachel FAVEAUX, Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Yvon PERIDON, Julien FABER, Sophie KOLLROS, Esperanza LULLO, Magali PLATAT, Pascal LEPAGE, Frédérique SERRE.

Absent non excusé: Richard CURTO PEREZ

Absents excusés : Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald

LEPRINCE, Jean-Noël LEPAGE.

Rachel FAVEAUX est nommée secrétaire de séance.

## REQUALIFICATION DES ABORDS DE LA HALTE FLUVIALE : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

2022-07-D03

Suite à l'appel d'offre lancé le 17 mai dernier pour les travaux de requalification des abords de la halte fluviale, 2 entreprises ont déposé une offre.

Les 2 offres ont été examinées par la CAO le 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

Entreprise	Offre de base HT	Option HT	Total HT
EUROVIA	198 075.90 €	3 601.00 €	201 675.93 €
BERTHOLD SA	187 634.60 €	3 653.70 €	191 288.30 €

L'offre la mieux classée suivant l'application des critères de jugement des offres est celle de l'entreprise BERTHOLD.

Le conseil municipal attribue les travaux de requalification des abords de la halte fluviale à l'entreprise BERTHOLD et autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.